

Conditions générales

Commission pour la justification réussie d'un nouvel emplacement McDonald's

1. Définitions

Toi	Tu es la personne physique qui a soumis le formulaire en ligne Justificatif d'emplacement sur notre site Web.
McDonald's	Est la société du groupe McDonald's Suisse responsable de la gestion du portefeuille immobilier, à savoir McDonald's Suisse Development Sàrl, Rue de Morges 23, CH - 1023 Crissier.
Emplacement justifié	Il s'agit de l'emplacement que tu indiques dans le formulaire en ligne Justificatif d'emplacement comme site possible pour l'ouverture d'un nouvel établissement McDonald's.

2. Éligibilité

1.1. Critères personnels

Pour avoir droit à une commission lorsque les conditions sont réunies, tu dois remplir tous les critères personnels suivants:

- i) Tu es une personne physique.
- ii) Tu as au moins 18 ans au moment où tu soumetts le formulaire en ligne Justificatif d'emplacement sur notre site Web.
- iii) Tu n'es pas un-e courtier·ère professionnel·le.
- iv) Ni toi ni aucun·e de tes proches n'êtes employé·e, franchisé·e, livreur·euse ou mandataire de McDonald's.
- v) Ni toi ni aucun·e de tes proches n'avez d'intérêt juridique, économique ou personnel dans l'emplacement concerné, que ce soit en tant que propriétaire, détenteur·rice, développeur·euse ou autre.

1.2. Indication des coordonnées et de l'emplacement

En outre, tu dois nous faire parvenir les informations suivantes:

- i) Tu as fourni dans le formulaire en ligne Justificatif d'emplacement sur notre site Web toutes les informations nécessaires concernant ton nom, ton adresse postale, ton adresse e-mail et ton numéro de téléphone.
- ii) Tu as indiqué dans le formulaire en ligne Justificatif d'emplacement sur notre site Web toutes les informations nécessaires à l'identification de l'emplacement.

1.3. Conclusion d'un contrat valable entre McDonald's et le/la propriétaire de l'emplacement justifié

Tu as droit à une commission (à condition que tu remplisses les critères personnels mentionnés au ch. 1.1 et nous aies fait parvenir les informations mentionnées au ch. 1.2) si, après que tu as envoyé le formulaire en ligne Justificatif d'emplacement, un bail valable ou un contrat de vente ou de droit de superficie authentifié est conclu **dans les 18 mois** entre McDonald's et le/la propriétaire de l'emplacement justifié. Le cas échéant, McDonald's te verse une commission de **CHF 3 000.00**.

Si en outre les autorisations administratives nécessaires (not. permis de construire définitif) pour la construction d'un établissement McDonald's sur l'emplacement que tu as justifié sont délivrées, tu reçois une commission supplémentaire de **CHF 7 000.00**.

La commission t'est versée par virement bancaire. Aucun paiement en espèces n'est effectué.

1.4. Motif d'exclusion de la connaissance préalable

Aucune commission n'est due si l'emplacement que tu as justifié est déjà connu de McDonald's ou d'une personne morale ou physique activement mandatée par celle-ci pour la recherche de nouveaux emplacements au moment où tu soumetts le formulaire en ligne de Justificatif d'emplacement. McDonald's ne doit pas en apporter la preuve.

1.5. Autres accords

Il appartient exclusivement à McDonald's d'apprécier si un emplacement justifié semble approprié pour un établissement McDonald's. McDonald's peut rejeter à tout moment et à sa seule discrétion tout emplacement dont l'existence est justifiée, et n'est pas tenue de prendre contact avec le/la propriétaire du terrain, ni de mener des négociations ou de conclure un contrat.

McDonald's n'est pas tenue d'expliquer la raison pour laquelle il n'est pas donné suite à un emplacement justifié.

Au cas où un droit à la commission prend naissance, tu établis une facture à ton nom pour McDonald's, conformément aux exigences de cette dernière, en y indiquant tes coordonnées bancaires. Si la facture ne répond pas aux exigences de McDonald's, celle-ci est en droit de la rejeter et d'exiger une adaptation.

1.6. Protection des données et confidentialité

Les données à caractère personnel que tu fournis à McDonald's dans le cadre de la justification d'un emplacement ou du paiement de la commission ne sont utilisées que dans le but d'évaluer le site ou dans le cadre du paiement de la commission.

De plus, McDonald's traite toutes les informations reçues de ta part de manière confidentielle.

1.7. Clause anticorruption

Par la présente, tu declares à l'attention de McDonald's qu'au moment de la soumission du formulaire en ligne Justificatif d'emplacement, tu n'as pas connaissance d'un fait qui, dans le présent contexte, constitue une infraction aux lois ou aux prescriptions suisses en matière de lutte contre la corruption active et passive ou le blanchiment d'argent.

En outre, tu declares que tu n'as pas offert, promis, octroyé ou fait octroyer, et que tu ne vas pas offrir, promettre ou (faire) octroyer un avantage indu à un-e agent-e public-que en rapport avec son activité officielle, pour l'exécution ou l'omission d'un acte en sa faveur ou en faveur d'un tiers contraire à ses devoirs ou dépendant de son pouvoir d'appréciation. Le terme «agent-e public-que» désigne les fonctionnaires, employé-e-s, agent-e-s ou représentant-e-s d'un gouvernement ou d'une autorité ou d'entreprises publiques ou contrôlées par l'État, ainsi que les membres proches de la famille d'un-e agent-e public-que.

En outre, tu declares que tu n'as pas offert, promis, octroyé ou fait octroyer, et que tu ne vas pas offrir, promettre ou (faire) octroyer un avantage indu à un-e travailleur-euse, un-e associé-e, un-e mandataire ou d'autres auxiliaires d'un tiers dans le secteur privé en rapport avec son activité professionnelle ou commerciale, pour l'exécution ou l'omission d'un acte en sa faveur ou en faveur d'un tiers contraire à ses devoirs ou dépendant de son pouvoir d'appréciation.

1.8. Clause de conflit d'intérêts

Par la présente, tu declares à l'attention de McDonald's qu'au moment de la soumission du formulaire en ligne Justificatif d'emplacement, tu n'as pas connaissance qu'une personne physique qui t'est directement ou indirectement liée exerce une activité de courtier-ère, de mandataire, d'employé-e, de sous-traitant-e ou de preneur-euse de licence pour McDonald's.

1.9. Droit applicable et for

Les présentes conditions générales ainsi que toute question découlant de la relation entre toi et McDonald's en rapport avec la soumission du formulaire en ligne Justificatif d'emplacement sont régies exclusivement par le droit matériel suisse.

Le for exclusif est Zurich/Suisse.